

Turquie.

Fondation de la Chancellerie de la Jeune Turquie.

Nous recevons d'un des signataires du document ci-dessous, qu'il a entre les mains, et qui s'en réserve la publication dans un moment opportun, la communication suivante, concernant l'organisation de la chancellerie de la Jeune Turquie. Nous la publions purement à titre de pièce historique, le seul point de vue auquel elle puisse présenter maintenant de l'intérêt, puisque les partis Vieux Turc et de la Jeune Turquie n'existent plus, et ont fusionné pour contribuer ensemble au relèvement de l'empire ottoman. Voici le texte de cette communication :

Des journaux de Paris ont publié un document tronqué et modifié, concernant

403

l'organisation de la chancellerie de la Jeune Turquie. Nous sommes en mesure de donner le texte original avec les noms de tous les membres de la direction, et nous y joindrons un second document relatif à cette organisation, aussitôt que se présentera le moment favorable. Voici le texte publié avec quelques observations :

Art. I. — Le parti de la Jeune Turquie est fondé dans le but : 1° de réaliser le programme réformateur du prince Mustapha-Fazyl-Pacha contenu dans sa lettre au Sultan, et par conséquent d'opérer le renversement du régime et des hommes qui oppriment et épuisent l'empire ottoman ; 2° de détruire l'influence russe en Orient par l'émancipation des populations chrétiennes en Turquie de la tutelle moscovite.

Art. II. — La Jeune Turquie à son chef, son comité directeur, ses agents civils et militaires, son siège principal.

Art. III. — Son chef est S. A. Mustapha-Fazyl-Pacha, président du comité directeur.

Art. IV. — Les membres du comité directeur à Paris et à Londres sont : (*dans le texte primitif on lit : les autres membres du comité directeur sont*) S. Exc. Zia Bey, Agha Effendi, le comte L... P... Kemal Bey et Simon Deutch.

Art. V. — Les membres du comité directeur spécialement chargés des affaires intérieures de l'empire ottoman sont : Zia Bey et Agha Effendi.

Art. VI. — Les membres du comité directeur spécialement chargés des affaires internationales et diplomatiques sont : le comte L... P... et S. D.. Ils nomment des agents dans tous les pays.

Art. VII. — Le comité directeur aura pour siège Paris et Zurich.

Art. VIII. — Il mettra promptement à l'étude l'élaboration d'une constitution et la réorga-

LE NOM DES TURCS ET CELUI DES DINDONS

En anglais, le mot "turkey" désigne le dindon, mais c'est aussi le nom de la Turquie. Pour les *pilgrims*, premiers colons du Massachussets, le grand volatile qu'ils découvrirent après leur arrivée en Amérique ressemblait à un oiseau que les marchands turcs avaient importé en Europe où il était connu sous le nom de "turkey", nom peut-être dérivé du mot chinois "l'u-chueh" qui désignait les ancêtres des Turcs. Le mot "turc" était utilisé par les Européens pour désigner les sujets de l'Empire ottoman, mais à l'intérieur même de l'Empire il avait fini par signifier "barbare". Ce n'est qu'après la révolution d'Ataturk que les Turcs recherchant une désignation qui ne soit pas ottomane adoptèrent les mots "türk" et "Türkiye".

ne, et à ce moment-là

que l'on peut voir

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No 2E. 2547

que l'insurrection était étouffée, et finalement, comme cela a lieu souvent, les menteurs ont fini par croire leurs mensonges. Nous avons blâmé comme nous condamnons encore maintenant tous ceux qui, par mensonge ou par légèreté, ont amené la situation actuelle de l'affaire de Candia est très grave. En Crète, on répond à la proclamation d'Omer et à celle d'Aali par les cris de : *L'union ou la mort!* Le temps de voir sérieusement est arrivé; que va-t-on faire désormais des 100,000 musulmans qui habitent Crète? Nous engageons le ministère à bien penser au sort de ces 100,000 musulmans avant de prononcer la perte définitive de l'île.

Qu'on ne se cache pas, d'ailleurs, la gravité des événements; le temps des illusions est passé. Perdre Candie, c'est mettre en jeu l'intégrité de l'empire, et, le principe une fois sacrifié, l'empire musulman sera continuellement exposé; triste et fatale conséquence de la légèreté avec laquelle les ministres ont considéré le mouvement crétois à son début! Alors les intrigues des agents étrangers pouvaient être connues, et des mesures pouvaient être prises pour prévenir leurs manœuvres; mais le gouvernement a tout ignoré ou a fait semblant d'ignorer ce qui se passait dans l'île. Nous condamnons son ignorance; un gouvernement doit savoir tout ce qui se passe dans ses États; nous le condamnons encore plus si, sachant tout, il a fait semblant d'ignorer. Pour nous, il n'y a pas de doute, le gouvernement connaissait depuis le commencement les intrigues des étrangers dans l'île; il les connaissait, et, avec sa légèreté habituelle, il a fait semblant de les ignorer.

On voit que les rédacteurs du journal turc sont de très sincères patriotes qui défendent énergiquement l'intégrité de leur empire. Comme nous souhaitons l'indépendance de la Crète, il n'y a donc sur ce point aucun rapport d'opinion entre eux et nous. Mais persuadés comme nous les sommes que le jour où la Turquie aurait une administration sincère et vigilante, les difficultés de la question d'Orient diminueraient singulièrement, sans disparaître tout à fait, nous ne pouvons que voir avec plaisir l'essai de publicité patriotique tenté par les auteurs du *Mukhbir*."

Dec. 12. 1867

LE NOM DES TURCS ET CELUI DES DINDONS

En anglais, le mot "turkey" désigne le dindon, mais c'est aussi le nom de la Turquie. Pour les *pilgrims*, premiers colons du Massachusetts, le grand volatile qu'ils découvrirent après leur arrivée en Amérique ressemblait à un oiseau que les marchands turcs avaient importé en Europe où il était connu sous le nom de "turkey", nom peut-être dérivé du mot chinois "l'uchueh" qui désignait les ancêtres des Turcs. Le mot "turc" était utilisé par les Européens pour désigner les sujets de l'Empire ottoman, mais à l'intérieur même de l'Empire il avait fini par signifier "barbare". Ce n'est qu'après la révolution d'Ataturk que les Turcs recherchant une désignation qui ne soit pas ottomane adoptèrent les mots "türk" et "Türkiye".

ne, et à ce moment-là

que l'on peut voir

que l'insurrection était étouffée, et finalement, comme cela a lieu souvent, les menteurs ont fini par croire leurs mensonges. Nous avons blâmé comme nous condamnons encore maintenant tous ceux qui, par mensonge ou par légèreté, ont amené la situation actuelle de l'affaire de Candie est très grave. En Crète, on répond à la proclamation d'Omer et à celle d'Ali par les cris de : *L'un ou la mort!* Le temps de voir sérieusement est arrivé; que va-t-on faire désormais des 100,000 musulmans qui habitent Crète? Nous engageons le ministère à bien penser au sort de ces 100,000 musulmans avant de prononcer la perte définitive de l'île.

Qu'on ne se cache pas, d'ailleurs, la gravité des événements; le temps des illusions est passé. Perdre Candie, c'est mettre en jeu l'intégrité de l'empire, et, le principe une fois sacrifié, l'empire musulman sera continuellement exposé: triste et fatale conséquence de la légèreté avec laquelle les ministres ont considéré le mouvement crétois à son début! Alors les intrigues des agents étrangers pouvaient être connues, et des mesures pouvaient être prises pour prévenir leurs manœuvres; mais le gouvernement a tout ignoré ou a fait semblant d'ignorer ce qui se passait dans l'île. Nous condamnons son ignorance; un gouvernement doit savoir tout ce qui se passe dans ses États; nous le condamnons encore plus si, sachant tout, il a fait semblant d'ignorer. Pour nous, il n'y a pas de doute, le gouvernement connaissait depuis le commencement les intrigues des étrangers dans l'île; il les connaissait, et, avec sa légèreté habituelle, il a fait semblant de les ignorer.

On voit que les rédacteurs du journal turc sont de très sincères patriotes qui défendent énergiquement l'intégrité de leur empire. Comme nous souhaitons l'indépendance de la Crète, il n'y a donc sur ce point aucun rapport d'opinion entre eux et nous. Mais persuadés comme nous les sommes que le jour où la Turquie aurait une administration sincère et vigilante, les difficultés de la question d'Orient diminueraient singulièrement, sans disparaître tout à fait, nous ne pouvons que voir avec plaisir l'essai de publicité patriotique tenté par les auteurs du *Mukhbir*."

Dec. 12. 1867.

EFFECTS OF THE LATE EXPLOSION AT RHODES.

An accredited Correspondent at Alexandria has favoured us with the accompanying Sketch of the remains of the principal part of the once-beautiful town of Rhodes, in the island of that name in the Mediterranean, taken by him three weeks ago, just after the awful explosion of gunpowder had taken place in the Church of St. John, in that town. On the 2nd of November there was a tremendous earthquake at Rhodes, which partially destroyed the town; and, on the 6th, 12,000 pounds of powder, which had been placed, by order of the Turkish Government, in the Church of St. John (that edifice being built of stone, and therefore not being liable to take fire), was ignited by a thunderbolt or the lightning during a storm, and blew up, destroying with it the palace of the Grand Master (the building partially remaining on the right of the Sketch) and two hundred houses built of stone, the fragments of which descended on the other parts of the town, and more or less destroyed it; hardly anything remaining of it except some few houses, some cottages, and the fortifications seaward. Fortunately, the three towers on the sea, one of which is very pretty, remain uninjured.

The figure in the Sketch is supposed to be standing on the edge of the hole made by the explosion, looking into it. The arch on the left is the end of the Rue des Chevaliers.

THE TRANSFER OF THE "RESOLUTE."

to Great Britain of the Arctic

LA JEUNE TURQUIE.

Nous extrayons de l'un des derniers numéros du Nord le lettre ci-après de Mustapha Pacha, ainsi que les remarques qu'elle a inspirées :

Paris, 28 mars 1867.

Monsieur,—Vous avez bien voulu donner une mention à la lettre que j'ai adressée au Sultan. Je vous en remercie. Vous avez bien voulu aussi assurer à vos lecteurs que si vous ne placiez pas sous leurs yeux cette lettre de seize pages, c'est qu'elle leur est connue par les quelques lignes de rectification que j'ai dû vous adresser il y a quelque temps, relativement à une nouvelle erronée donnée par l'un des vos correspondants. Mes remerciements sincères encore. Puis-je ne pas être touché de la justice que vous rendez si délicatement à mes projets de réforme? Selon vous, ces projets seraient d'une précision et d'une clarté telles qu'il a suffi de dix lignes pour les faire apprécier de vous et de vos lecteurs, et dans ce qu'ils condamnent comme un mal, et dans ce qu'ils proposent comme un

2.12.1867
April 16 1867

Levant Herald

(5:1)

LE MUKHBIR.

On lit dans le *Journal des Débats* :

Il paraît depuis quelque temps à Londres un journal ture et écrit en ture, destiné à représenter les opinions et les sentimens de l'Opposition en Turquie. Nous avons sous les yeux une traduction résumée de quelques numéros de ce journal, et nous voulons en faire quelques courtes citations.

Le *Mukhbir*, c'est le nom du journal ture de l'Opposition, n'entre point à Constantinople. Le Sultan n'a pas encore écrit sa lettre du 19 janvier. De plus, le journal étant dirigé contre le ministère ottoman et non contre le Sultan ou contre la dynastie, il est naturel que le ministère vueille empêcher qu'on ne le lise à Constantinople, et que le Sultan ignore même qu'il y a un journal de ce genre. Les Turcs qui prennent part à la rédaction et à la publication de ce journal ne sont pas assurément des conspirateurs contre le Sultan ou des ennemis de leur patrie. Ils aiment leur pays ; ils veulent le défendre contre ses envahisseurs ; ils se plaignent seulement qu'il soit si mal gouverné et si mal administré, que les maux du dedans soient plus dangereux pour lui que les maux du dehors.—Rivalité de personnes, dira-t-on.—Soit ! nous ne sommes pas de ceux qui croient que le ministre présent a et doit toujours avoir tort ; mais à Constantinople sans doute, le ministre présent croit toujours avoir raison, et c'est cette illusion que le *Mukhbir* essaie de détruire. La grande et la principale affaire de la Porte-Ottomane est encore en ce moment l'insurrection de la Crète. Il est curieux de lire les réflexions que fait sur ce point l'Opposition turque :

Nous avons applaudi au voyage du grand-vizir lorsque nous pouvions croire qu'en effet l'insurrection était domptée ; dans ce cas, les demandes d'annexion à la Grèce n'existaient plus, et la mission d'Aali-Pacha se réduisait à organiser une nouvelle administration de l'île, réunir des medjliss, faire une enquête internationale réclamée par certaines puissances. Mais, malheureusement, l'insurrection subsiste, et au lieu d'approuver, nous blâmons le voyage d'Aali-Pacha. Son voyage a eu pour point de départ le mensonge : On a dit au Sultan, on a écrit aux représentants en Europe, on a dit partout et si souvent

Levant Herald

REC. 12.1867

Jan 16 1285

LE MUKHBIR.

On lit dans le *Journal des Débats* :

Il paraît depuis quelque temps à Londres un journal turc et écrit en turc, destiné à représenter les opinions et les sentimens de l'Opposition en Turquie. Nous avons sous les yeux une traduction résumée de quelques numéros de ce journal, et nous voulons en faire quelques courtes citations.

Le *Mukhbir*, c'est le nom du journal turc de l'Opposition, n'entre point à Constantinople. Le Sultan n'a pas encore écrit sa lettre du 19 janvier. De plus, le journal étant dirigé contre le ministère ottoman et non contre le Sultan ou contre la dynastie, il est naturel que le ministère vueille empêcher qu'on ne le lise à Constantinople, et que le Sultan ignore même qu'il y a un journal de ce genre. Les Turcs qui prennent part à la rédaction et à la publication de ce journal ne sont pas assurément des conspirateurs contre le Sultan ou des ennemis de leur patrie. Ils aiment leur pays; ils veulent le défendre contre ses envahisseurs; ils se plaignent seulement qu'il soit si mal gouverné et si mal administré, que les maux du dedans soient plus dangereux pour lui que les maux du dehors.—Rivalité de personnes, dirait-on.—Soit! nous ne sommes pas de ceux qui croient que le ministre présent a et doit toujours avoir tort; mais à Constantinople sans doute, le ministre présent croit toujours avoir raison, et c'est cette illusion que le *Mukhbir* essaie de détruire. La grande et la principale affaire de la Porte-Ottomane est encore en ce moment l'insurrection de la Crète. Il est curieux de lire les réflexions que fait sur ce point l'Opposition turque :

Nous avons applaudi au voyage du grand-vizir lorsque nous pouvions croire qu'en effet l'insurrection était domptée; dans ce cas, les demandes d'annexion à la Grèce n'existaient plus, et la mission d'Aali-Pacha se réduisait à organiser une nouvelle administration de l'île, réunir des medjliss, faire une enquête internationale réclamée par certaines puissances. Mais, malheureusement, l'insurrection subsiste, et au lieu d'approuver, nous blâmons le voyage d'Aali-Pacha. Son voyage a eu pour point de départ le mensonge: On a dit au Sultan, on a écrit aux représentants en Europe, on a dit partout et si souvent

Levant Herald

Sahar 16 1285 - Rec. 12.1867

EFFECTS OF THE LATE EXPLOSION AT RHODES.

An accredited Correspondent at Alexandria has favoured us with the accompanying Sketch of the remains of the principal part of the once-beautiful town of Rhodes, in the island of that name in the Mediterranean, taken by him three weeks ago, just after the awful explosion of gunpowder had taken place in the Church of St. John, in that town. On the 2nd of November there was a tremendous earthquake at Rhodes, which partially destroyed the town; and, on the 6th, 12,000 pounds of powder, which had been placed, by order of the Turkish Government, in the Church of St. John (that edifice being built of stone, and therefore not being liable to take fire), was ignited by a thunderbolt or the lightning during a storm, and blew up, destroying with it the palace of the Grand Master (the building partially remaining on the right of the Sketch) and two hundred houses built of stone, the fragments of which descended on the other parts of the town, and more or less destroyed it; hardly anything remaining of it except some few houses, some cottages, and the fortifications seaward. Fortunately, the three towers on the sea, one of which is very pretty, remain uninjured.

The figure in the Sketch is supposed to be standing on the edge of the hole made by the explosion, looking into it. The arch on the left is the end of the Rue des Chevaliers.

THE TRANSFER OF THE "RESOLUTE."

to Great Britain of the Arctic

LA JEUNE TURQUIE.

Nous extrayons de l'un des derniers numéros du *Nord* la lettre ci-après de Mustapha Pacha, ainsi que les remarques qu'elle a inspirées :

Paris, 28 mars 1867.

Monsieur,—Vous avez bien voulu donner une mention à la lettre que j'ai adressée au Sultan. Je vous en remercie. Vous avez bien voulu aussi assurer à vos lecteurs que si vous ne placiez pas sous leurs yeux cette lettre de seize pages, c'est qu'elle leur est connue par les quelques lignes de rectification que j'ai dû vous adresser il y a quelque temps, relativement à une nouvelle erronée donnée par l'un des vos correspondants. Mes remerciements sincères encore. Puis-je ne pas être touché de la justice que vous rendez si délicatement à mes projets de réforme? Selon vous, ces projets seraient d'une précision et d'une clarté telles qu'il a suffi de dix lignes pour les faire apprécier de vous et de vos lecteurs, et dans ce qu'ils condamnent comme un mal, et dans ce qu'ils proposent comme un

Zithrice 11, 1285
 April 16 1867

Levant Herald
(S:1)

LE LEVANT HERALD.

remède Mais ma gratitude, Monsieur, ne doit pas me faire oublier l'étonnement que votre procédé m'inspire.

Comment! vous qualifiez d'*utopie* une politique sans attendre que j'aie fait voir, jusqu'aux aveugles volontaires, que mes réformes sont pratiques et qu'elles peuvent et doivent s'appliquer à la Turquie et non à un autre pays? Comment! vous n'hésitez pas à frapper mon programme de cette qualification d'une traditionnelle banalité, et vous vous croyez dispensé de faire juges vos lecteurs de ce que vous condamnez si sommairement? Comment! vous craignez de fatiguer votre public en lui imposant la lecture des réformes constitutionnelles que j'ai soumises à l'approbation du Sultan, au nom de la grande majorité des musulmans et chrétiens de tout un empire, et vous publiez triomphalement un prétendu manifeste bulgare émanant de je ne sais quelle officine suspecte et anonyme de Bucharest et tendant à briser l'unité de l'empire ottoman!

Vous avez deux poids et deux mesures, Monsieur, quand il s'agit de l'Orient. Que votre loyauté me permette cette franchise: qu'elle me la permette d'autant mieux, qu'en mettant au grand jour tout ce qui peut affaiblir l'empire ottoman, le Nord est dans son rôle, tout comme je suis dans le mien en cherchant à asseoir l'empire ottoman sur la liberté constitutionnelle qui établirait l'égalité et l'harmonie entre les musulmans et les chrétiens et qui, en attendant mieux, donnerait à la Turquie une supériorité morale sur tel et tel de ses voisins.

Je vous prie, Monsieur, de bien vouloir donner place à cette explication dans votre estimable journal et recevoir l'expression sincère de toute ma considération.

MUSTAPHA-FAZIL.

April 16, 1867

Livice 11. 1883

Il nous serait facile de répondre par raisons déduites au reproche de partialité et de déni de discussion que nous adresse Mustapha-Fazil-Pacha; nous nous contenterons d'exposer ingénument quelques-uns des motifs préalables qui nous portent à user d'une certaine réserve dans la controverse à laquelle nous sommes conviés. Il nous a semblé entrevoir dans le bruit qui se fait autour de l'entreprise réformatrice du prince égyptien, une préoccupation dominante de publicité à laquelle nous ne demandons pas mieux que de nous prêter dans une certaine mesure, mais qui nous inspire quelques doutes sur le sérieux et l'efficacité de l'œuvre. Les pompeux télégrammes publiés par le *Mémorial diplomatique* et qui nous montrent le Divan en permanence, délibérant sur le *memorandum* du prince au milieu de l'émoi attentif des populations; le bruit assez répandu que c'est une plume notoirement experte à ces lançements et mises en scène de journalisme qui rédige les manifestes du prince égyptien, tout cela est de nature à nous mettre quelque peu en défiance.

Mais en admettant même l'entière spontanéité de l'entreprise de Son Altesse égyptienne, en consentant à y voir autre chose qu'un libéral et dispendieux passe-temps destiné à défrayer sur l'asphalte politique de Paris les loisirs que lui fait l'exil, nous ne pourrions encore modifier l'appréciation que le prince taxe de légèreté et de partialité. Il nous reproche la "banalité" du terme d'*utopie* que nous avons appliqué au système exposé dans son *memorandum*. Mais, ce système est-il beaucoup plus neuf que l'épithète que nous lui avons consacrée? N'est-ce pas, dégagé de la phraséologie qui l'enveloppe et cherche à le déguiser, cette même idée de la fusion entre musulmans et chrétiens qui s'est traduite dans le *hatti-houmaïoun*, cette lettre morte et mort-née, et qui a servi de devise au traité de 1856, de décevante mémoire? Cette idée, elle se heurte et se brise contre ce que nous avons appelé le *non possumus* de l'islamisme."

(S.S.)

remède Mais ma gratitude, Monsieur, ne doit pas me faire oublier l'étonnement que votre procédé m'inspire.

Comment ! vous qualifiez d'utopie une politique sans attendre que j'aie fait voir, jusqu'aux aveugles volontaires, que mes réformes sont pratiques et qu'elles peuvent et doivent s'appliquer à la Turquie et non à un autre pays ? Comment ! vous n'hésitez pas à frapper mon programme de cette qualification d'une traditionnelle banalité, et vous vous croyez dispensé de faire juges vos lecteurs de ce que vous condamnez si sommairement ? Comment ! vous craignez de fatiguer votre public en lui imposant la lecture des réformes constitutionnelles que j'ai soumises à l'approbation du Sultan, au nom de la grande majorité des musulmans et chrétiens de tout un empire, et vous publiez triomphalement un prétendu manifeste bulgare émanant de je ne sais quelle officine suspecte et anonyme de Bucharest et tendant à briser l'unité de l'empire ottoman !

Vous avez deux poids et deux mesures, Monsieur, quand il s'agit de l'Orient. Que votre loyauté me permette cette franchise ; qu'elle me la permette d'autant mieux, qu'en mettant au grand jour tout ce qui peut affaiblir l'empire ottoman, le Nord est dans son rôle, tout comme je suis dans le mien en cherchant à asseoir l'empire ottoman sur la liberté constitutionnelle qui établirait l'égalité et l'harmonie entre les musulmans et les chrétiens et qui, en attendant mieux, donnerait à la Turquie une supériorité morale sur tel et tel de ses voisins.

Je vous prie, Monsieur, de bien vouloir donner place à cette explication dans votre estimable journal et recevoir l'expression sincère de toute ma considération.

MUSTAPHA-FAZL.

April 16, 1867

Lilwice 11 1883

Il nous serait facile de répondre par raisons déduites au reproche de partialité et de déni de discussion que nous adresse Mustapha-Fazil-Pacha ; nous nous contenterons d'exposer ingénûment quelques-uns des motifs préalables qui nous portent à user d'une certaine réserve dans la controverse à laquelle nous sommes conviés. Il nous a semblé entrevoir dans le bruit qui se fait autour de l'entreprise réformatrice du prince égyptien, une préoccupation dominante de publicité à laquelle nous ne demandons pas mieux que de nous prêter dans une certaine mesure, mais qui nous inspire quelques doutes sur le sérieux et l'efficacité de l'œuvre. Les pompeux télégrammes publiés par le *Mémorial diplomatique* et qui nous montrent le Divan en permanence, délibérant sur le *memorandum* du prince au milieu de l'émoi attentif des populations ; le bruit assez répandu que c'est une plume notoirement experte à ces lancements et mises en scène de journalisme qui rédige les manifestes du prince égyptien, tout cela est de nature à nous mettre quelque peu en défiance.

Mais en admettant même l'entière spontanéité de l'entreprise de Son Altesse égyptienne, en consentant à y voir autre chose qu'un libéral et dispendieux passe-temps destiné à défrayer sur l'asphalte politique de Paris les loisirs que lui fait l'exil, nous ne pourrions encore modifier l'appréciation que le prince taxe de légèreté et de partialité. Il nous reproche la "banalité" du terme d'utopie que nous avons appliqué au système exposé dans son *memorandum*. Mais, ce système est-il beaucoup plus neuf que l'épithète que nous lui avons consacrée ? N'est-ce pas, dégagé de la phraséologie qui l'enveloppe et cherche à le déguiser, cette même idée de la fusion entre musulmans et chrétiens qui s'est traduite dans le hatti-houmaïoun, cette lettre morte et mort-née, et qui a servi de devise au traité de 1856, de décevante mémoire ? Cette idée, elle se heurte et se brise contre ce que nous avons appelé le *non possumus* de l'islamisme."

(S. 2)

Le Temps : 1.6.1876

Affaires de Turquie.

Mourad V, connu jusqu'ici sous le nom de sultan Mohemmet-Mourad-Effendi, est l'aîné des fils du sultan Abd-ul-Medjid Khan, et le petit-fils du sultan Mahomet II. Il est né le 21 septembre 1810.

A la mort de son père Abd-ul-Medjid (25 juin 1861), Mourad ne lui succéda pas. En vertu du *seniorat*, le titre de sultan revenait non pas au fils aîné, mais au frère aîné du souverain, qui était Abd-ul-Aziz. La même coutume faisait de Mourad l'héritier présumé de son oncle, qui vint d'être détroné. On sait que celui-ci désirait établir la succession en ligne directe, et qu'il comptait désigner comme son successeur son fils Youssouf-Izedin-Effendi, né le 9 octobre 1857. Mais cette désignation n'avait pas été faite officiellement, et l'on ne sait pas si les Turcs l'auraient acceptée. Le sultan Abd-ul-Aziz disparaissant, Mourad le remplaça donc à titre d'héritier légitime.

Nous empruntons aux *Tablettes d'un Spectateur* le document suivant sur l'organisation donnée en 1867, d'après cette publication, au parti de la Jeune-Turquie, par le prince Mustapha-Fazyl, mort depuis :

Constitution de la chancellerie de la Jeune-Turquie, fondée à Constantinople, à Paris et à Londres en 1867 :

Art. 1^{er}. Le parti de la Jeune-Turquie est fondé dans le but : 1^o de réaliser le programme réformateur du prince Mustapha-Fazyl-Pacha, contenu dans sa Lettre au sultan, et par conséquent d'opérer le renversement du régime et des hommes qui oppriment et épuisent l'empire ottoman; 2^o de détruire l'influence russe en Orient, par l'émancipation des populations chrétiennes en Turquie.

Art. 2. La Jeune-Turquie a son chef, son comité directeur, ses agents civils et militaires, son siège principal.

Art. 3. Son chef est S. A. Mustapha-Fazyl-Pacha, président du comité directeur.

Art. 4. Les membres du comité directeur, à Paris et à Londres, sont : S. E. Zia-Bey, Aghla-Effendi, le comte L... P..., Komal-Bey et Simon Deutch.

Art. 5. Les membres du comité directeur, spécialement chargés des affaires de l'intérieur de l'empire ottoman, sont : S. E. Zia-Bey et Aghla-Effendi.

Art. 6. Les membres du comité directeur, spécialement chargés des affaires internationales et

diplomatiques, sont : le comte L... P... et S... D... Ils nomment des agents dans tous les pays.

Art. 7. Le comité directeur aura pour siège Paris et Zurich.

Il mettra promptement à l'étude l'élaboration d'une Constitution et la réorganisation de l'armée.

Art. 10. Le principal agent du comité à Constantinople est M. J. B. H.

Si l'intérêt de la Jeune-Turquie exigeait la présence du prince M. F. Pacha à Constantinople, il s'arrangerait de façon à obtenir du sultan sa rentrée à Constantinople, afin de donner par sa présence dans la capitale de l'empire une très grande impulsion aux affaires de la Jeune-Turquie.

Art. 12. Dans le cas où le prince Mustapha viendrait à mourir avant que la grande entreprise eût réussi, M. K. Z. et les membres du comité de Constantinople poursuivraient l'œuvre suivant le plan tracé. Jusqu'au jour où la cause de la régénération ottomane aurait triomphé de ses ennemis intérieurs et extérieurs.

Au-dessous de ce document se trouvent l'apostille et la signature suivantes :

Approuvé,

MUSTAFA-PACHA.

Paris, 30 août 1867.

Le Temps : 1.6.1876

Affaires de Turquie.

Mourad V, connu jusqu'ici sous le nom de sultan Mohemmet-Mourad-Effendi, est l'aîné des fils du sultan Abd-ul-Medjid-Khan, et le petit-fils du sultan Mahomet II. Il est né le 21 septembre 1840.

A la mort de son père Abd-ul-Medjid (25 juin 1861), Mourad ne lui succéda pas. En vertu du *seniorat*, le titre de sultan revenait non pas au fils aîné, mais au frère aîné du souverain, qui était Abd-ul-Aziz. La même coutume faisait de Mourad l'héritier présumé de son oncle, qui vient d'être détroné. On sait que celui-ci désirait établir la succession en ligne directe, et qu'il comptait désigner comme son successeur son fils Youssouf-Izzedin-Effendi, né le 9 octobre 1857. Mais cette désignation n'avait pas été faite officiellement, et l'on ne sait pas si les Turcs l'auraient acceptée. Le sultan Abd-ul-Aziz disparaissant, Mourad le remplaça donc à titre d'héritier légitime.

Nous empruntons aux *Tablettes d'un Spectateur* le document suivant sur l'organisation donnée en 1867, d'après cette publication, au parti de la Jeune-Turquie, par le prince Mustapha-Fazyl, mort depuis :

Constitution de la chancellerie de la Jeune-Turquie, fondée à Constantinople, à Paris et à Londres en 1867 :

Art. 1^{er}. Le parti de la Jeune-Turquie est fondé dans le but : 1^o de réaliser le programme réformateur du prince Mustapha-Fazyl-Pacha, contenu dans sa Lettre au sultan, et par conséquent d'opérer le renversement du régime et des hommes qui oppriment et épuisent l'empire ottoman ; 2^o de détruire l'influence russe en Orient, par l'émancipation des populations chrétiennes en Turquie.

Art. 2. La Jeune-Turquie a son chef, son comité directeur, ses agents civils et militaires, son siège principal.

Art. 3. Son chef est H. A. Mustapha-Fazyl-Pacha, président du comité directeur.

Art. 4. Les membres du comité directeur, à Paris et à Londres, sont : S. E. Zia-Bey, Aghia-Effendi, le comte L... P..., Komal-Bey et Simon Deutch.

Art. 5. Les membres du comité directeur, spécialement chargés des affaires de l'intérieur de l'empire ottoman, sont : S. E. Zia-Bey et Aghia-Effendi.

Art. 6. Les membres du comité directeur, spécialement chargés des affaires internationales et

diplomatiques, sont : le comte L... P... et S... D... Ils nomment des agents dans tous les pays.

Art. 7. Le comité directeur aura pour siège Paris et Zurich.

Il mettra promptement à l'étude l'élaboration d'une Constitution et la réorganisation de l'armée.

Art. 10. Le principal agent du comité à Constantinople est M. J. B. B.

Si l'intérêt de la Jeune-Turquie exigeait la présence du prince M. F. Pacha à Constantinople, il s'arrangerait de façon à obtenir du sultan sa rentrée à Constantinople, afin de donner par sa présence dans la capitale de l'empire une très grande impulsion aux affaires de la Jeune-Turquie.

Art. 12. Dans le cas où le prince Mustapha viendrait à mourir avant que la grande entreprise eût réussi, M. K. Z. et les membres du comité de Constantinople poursuivraient l'œuvre suivant le plan tracé, jusqu'au jour où la cause de la régénération ottomane aurait triomphé de ses ennemis intérieurs et extérieurs.

Au-dessous de ce document se trouvent l'apostille et la signature suivantes :

Approuvé,

MUSTAPHA-PACHA.

Paris, 30 août 1867.

OUVRAGES PUBLIÉS EN EUROPE

PAR LE MÊME AUTEUR

- EN TURC : **Ouloum-Gazatasy**. (*Gazette des Sciences*). 1^{er} volume : 20 fr.,
616 pages; 2^{me} volume : 20 fr., 720 pages.
- **Journal encyclopédique**. Cinq brochures, 460 pages. 5 fr.
- **Relation de Mehemed Efendi**, ambassadeur de la Sublime
Porte en France, 1720 2 fr.
- **La Turquie**, 1871. (Almanach). Géographie, agriculture, in-
dustrie et commerce de la Turquie. 2 fr.
- **La Turquie**, 1873. 3 »
- **Preuve de l'existence de Dieu**. Haute littérature. 1 vol. 4 fr.
- **Biographie d'Ali-Pacha**. 4 fr.
- **Le Khiva en mars 1873**. 2 fr. 50

- EN ARABE : **Tableau de Sébès**. 4 fr.
- **Uléma (Les Savants)**, Trois grands volumes.

Le Moniteur universel, du 13 juillet 1872, donne sur cet ouvrage un compte-rendu ainsi conçu :

BIBLIOGRAPHIE. — **Uléma (Les Savants)**, en arabe.

« Sous ce titre, Suavi-Effendi vient de publier trois volumes qui sont l'encyclopédie indispensable à tous les orientalistes, parce qu'ils y trouveront tous les grands écrivains musulmans; depuis l'Hégire jusqu'à ce jour, avec leur généalogie et leur spécialité dans les sciences ou les lettres; les anciens sages ou savants non mahométans connus des musulmans et les savants musulmans connus des Européens, leur autorité, leurs ouvrages existants ou disparus, tous les savants européens anciens et modernes. Le savant auteur d'*Uléma* complète son travail par la biographie de tous les orientalistes, la liste des travaux scientifiques ou littéraires des principaux écrivains musulmans depuis les temps les plus reculés, et le catalogue de tous les manuscrits contenus dans les bibliothèques de l'Orient.

« Le mérite de l'ouvrage de notre savant confrère ne consiste pas seulement dans l'importance des recherches qu'il comporte, il est remarquable surtout par la nouveauté et la hardiesse de sa conception, qui est une révolution complète dans la littérature arabe, en ce qu'elle permet aux différentes nations orientales qui ont étudié la grammaire arabe seulement, de le lire et de le comprendre.

« Suavi-Effendi, esprit libéral et écrivain infatigable, connu de tout l'Orient tant pour la valeur de ses écrits que par les persécutions dont il est l'objet, est venu en Europe, il y a six ans, pour y continuer librement la publication de ses ouvrages, qui ne cessent de produire de grandes sensations dans la politique et la littérature, ainsi que l'ont constaté les journaux turcs, arabes, anglais, américains, français et les différentes sociétés asiatiques, etc. »